

Termes de référence

Pour la réalisation d'un état des lieux de l'évaluation au Cameroun

1. Contexte et justification

1.1. Contexte international

A la suite de la Déclaration du Millénaire en 2000, de la Conférence de Monterrey sur le financement international du Développement et de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'Aide en 2005, la proclamation de 2015 comme année internationale de l'évaluation est incontestablement une consécration de l'évaluation comme outil de promotion du développement dans un sens pluriel. De 2000 à 2015, les efforts mondiaux ont été concentrés sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement humain dans le monde entier. En Septembre 2015, les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés par les dirigeants du monde en mettant un accent fort sur la nécessité pour chaque gouvernement national de définir et de mesurer ses propres objectifs et cibles. La pratique de l'évaluation fournit un moyen de faire entendre la voix des parties prenantes et des populations locales dans les initiatives ODD. Elle permet de mesurer et de démontrer les réalisations et les défis, finalement de contribuer à l'amélioration de la redevabilité, la prise de décision, un leadership plus fort, ainsi que l'apprentissage et l'innovation. Dans le cadre des activités de clôture de l'année internationale de l'Évaluation (2015), le Partenariat Global pour le Développement de l'Évaluation a officiellement lancé le 25 novembre 2015 au Parlement du Népal, à Katmandu, l'**Agenda Global d'évaluation 2016-2020**, lequel est articulé autour de ses composantes principales que sont: l'**environnement favorable à l'évaluation**, renforcement des **capacités institutionnelles des associations professionnelles et des OSCs**, **développement plus accru des capacités individuelles**, et les **interconnexions** entre celles-ci.

1.2. Contexte national

Au niveau du Cameroun, la volonté politique pour la promotion de l'évaluation et la reddition des comptes en matière de gestion des politiques publiques transparait à travers des initiatives telles que : PROMAGAR, le Programme National de Gouvernance (PNG), l'institutionnalisation de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et de l'approche budget programme, l'émergence d'un noyau de « Champions » de l'évaluation au sein de l'Assemblée Nationale et du Sénat, le foisonnement des offres de formations en évaluations de projets dans les universités d'Etat et les institutions privées universitaires, la création des structures telles que la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC), l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF), la Chambre des Comptes, etc. En matière de politique de décentralisation, l'Etat a mis en place deux organes chargés du suivi et évaluation de la mise en œuvre de ce processus. Il s'agit notamment du Comité National des Finances Locales (CONAFIL) et du Conseil National de la Décentralisation (CND). Dans la même logique, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) a élaboré un manuel de suivi et évaluation de la décentralisation au Cameroun. Par ailleurs, l'Indice de Développement Local (IDL) mis en place par le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention intercommunal permet quant à lui de mesurer et d'apprécier les effets et l'impact des politiques publiques au niveau local. Loin d'être exhaustive, ces initiatives montrent tout simplement que les pouvoirs publics sont conscients de l'utilité de l'évaluation et lui accordent par conséquent une place de choix dans la gestion des politiques publiques. C'est dire combien l'évaluation est au cœur des politiques de développement et dans les priorités des pouvoirs publics. Cela est d'autant vrai qu'au niveau du troisième pilier du DSCE, il est prévu la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation qui suppose un suivi efficace nécessitant la pleine participation de tous les acteurs à un système d'information¹ et

¹ Sur le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages, le suivi de l'exécution des programmes et projets du DSCE, sur les évaluations d'impacts de ces politiques ou programmes

la mise en place d'un programme du suivi et d'évaluation orchestrée autour du renforcement des capacités, des interventions de proximité, des dialogues sur les politiques et des actions prioritaires génériques.

1.3. Justification

La demande d'évaluation des politiques publiques au Cameroun est actuelle et pressante. Elle le sera davantage dans les deux prochaines années avec notamment les besoins d'évaluation de la Stratégie de Croissance et d'Emploi qui sera à son terme en 2020, ou encore du plan triennal d'urgence prescrit par le Président de la République en 2015. La *Cameroon Development Evaluation Association* (CaDEA) est une association camerounaise qui œuvre pour la promotion de l'évaluation. Elle est affiliée ou collabore sur le plan international avec plusieurs réseaux ou associations qui œuvrent pour le développement de l'évaluation dans le monde avec pour finalité de promouvoir un monde plus prospère. Au nombre de ceux-ci, on peut citer : l'Association Africaine d'Evaluation (AfrEA), le Réseau Francophone d'Evaluation (RFE), l'Organisation Internationale de Coopération pour l'Evaluation (OICE), l'Association Internationale pour le Développement de l'Evaluation (IDEAS), etc. Dans le cadre de son Plan Stratégique Triennal 2016-2018, CaDEA s'est engagée à apporter sa modeste contribution aux priorités et orientations gouvernementales. Pour cela, elle a défini un certain nombre d'actions prioritaires qui se mettent progressivement en place. Au nombre de ceux-ci, il y a l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer pour l'institutionnalisation de l'évaluation au Cameroun (en cours de finalisation) et l'élaboration d'un état des lieux de l'évaluation au Cameroun, objet des présents termes de référence dont les objectifs sont repris ci-dessous.

2. Objectifs de l'étude

2.1. Objectif global

Globalement, cette étude vise à **dresser un état des lieux exhaustif de la pratique de l'évaluation au Cameroun comme situation de référence pour l'organisation, la pratique et l'institutionnalisation de l'évaluation au Cameroun.**

2.2. Objectifs spécifiques

En particulier, cette étude vise à :

- (1) donner une description de l'environnement de l'évaluation au Cameroun en termes d'offre et demande (caractéristiques des pratiquants, institutions de formation, commanditaires, etc.);
- (2) identifier et décrire un cadre juridique, réglementaire ainsi que les acteurs de la pratique de l'évaluation au Cameroun ;
- (3) identifier les forces et faiblesses, les obstacles et les opportunités liées à la pratique et à la promotion de l'évaluation des politiques publiques au Cameroun ;
- (4) identifier les préconditions à remplir pour faire aboutir le processus d'institutionnalisation de l'évaluation au Cameroun ;
- (5) identifier les principales parties prenantes d'un tel processus et dégager les rôles et responsabilités que chacune d'elle aurait à jouer dans la mise en œuvre d'un tel processus ;
- (6) proposer des pistes d'actions prioritaires pour faire avancer et aboutir un tel processus au Cameroun (propositions et recommandations ciblées en fonction des principales parties prenantes);
- (7) proposer une feuille de route devant conduire à l'aboutissement d'un processus de l'institutionnalisation de l'évaluation au Cameroun.
- (8) Faire des propositions en vue de créer des conditions idoines de mobilisation de la communauté nationale autour de l'évaluation : pouvoirs publics, parlementaires, Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), Etablissements Publics Administratifs (EPA), Partenaires Techniques et Financiers (PTF), Universités, représentations nationales des agences des Nations Unies, professionnels, etc.
- (9) Proposer des actions de partage et de vulgarisation de la pratique de l'évaluation et de l'expertise nationale en conformité avec les normes internationales en la matière.

- (10) Identifier des best-practices (benchmarks) en matière d'institutionnalisation de l'évaluation
- (11) Finaliser le plan de plaidoyer pour l'institutionnalisation de l'Évaluation. Un premier draft de cette stratégie existant déjà au sein de la CaDEA.
- (12) Organisation d'un atelier de restitution et d'échange regroupant les principaux acteurs nationaux et internationaux présent au Cameroun.

3. Résultats attendus

Au terme de cette étude, les principaux résultats attendus sont décrits ci-dessous.

- (1) Un diagnostic (état des lieux) de la situation et de l'environnement de l'évaluation des politiques publiques au Cameroun est élaboré. En particulier, l'offre et la demande de l'évaluation au Cameroun sont décrites et caractérisées, ses forces et faiblesses, ainsi que les principaux acteurs identifiés aussi bien au niveau national qu'au niveau local, les progrès réalisés en matière d'évaluation des politiques publiques, les implications en termes de performances (efficacité et efficience) des politiques publiques relevées, la valorisation des résultats des évaluations des politiques publiques, etc.
- (2) la clarification des avancées, des défis, des enjeux et des perspectives de l'institutionnalisation de l'évaluation au Cameroun
- (3) Les préconditions, propositions et recommandations dans le sens d'initier et de faire aboutir le processus d'institutionnalisation de l'évaluation au Cameroun sont identifiées et formulées.
- (4) Le document de plaidoyer pour l'institutionnalisation de l'Évaluation finalisé,
- (5) Une feuille de route élaborée de manière consensuelle par l'ensemble des parties prenantes est élaborée et un comité de suivi de mise en route est mis en place.

4. Principaux livrables

Les principaux livrables attendus de cette étude sont :

- (1) Un rapport-diagnostic faisant état de la pratique et de l'environnement de l'évaluation des politiques publiques au Cameroun, des principaux enjeux et défis ainsi que des progrès réalisés en la matière.
- (2) Un rapport de capitalisation des échanges ainsi que des recommandations issues de l'atelier de présentation/validation du rapport-diagnostic et de la note de synthèse.
- (3) Une feuille de route élaborée de manière consensuelle entre les parties prenantes au terme de l'atelier de présentation/validation du rapport-diagnostic.
- (4) Une note de synthèse des expériences réussies² (cas de bonnes pratiques) en matière d'institutionnalisation de l'évaluation de l'action publique dans les pays du Sud assortie d'un éventail de problèmes et difficultés rencontrés ainsi que des leçons apprises que l'on pourrait transposer pour le cas du Cameroun.

5. Méthodologie

A titre indicatif, l'approche méthodologique qui sera mise en œuvre au cours de cette étude devra privilégier :

- l'analyse documentaire ;
- la réalisation d'une enquête sur le terrain ;
- la participation à travers une large consultation des parties prenantes, l'organisation d'un atelier de présentation/validation et d'échanges de la note de synthèse et du rapport diagnostic et l'élaboration d'un plan d'action (feuille de route) au terme du processus, etc.

² Il s'agit des pays ayant mis en place des systèmes de suivi et évaluation

Cette approche méthodologique sera développée et détaillée par le Consultant recruté à cet effet.

6. Composition du dossier de candidature :

La mission sera réalisée par un Cabinet d'études présentant comme Chef de mission, un Consultant titulaire d'un diplôme de niveau au moins de Bac + 5 en sciences économiques et sociales ou dans une discipline connexe et ayant au moins 20 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement, dans au moins 5 pays et au moins 5 ans de dialogue interinstitutionnel de haut niveau au Cameroun.

- **NB :** Offre technique comprenant un descriptif de la méthodologie (liste prévisionnelle de contacts, grille d'entretien, questionnaire type, calendrier de réalisation des travaux)
- CV du Chef de mission
- Offre financière rédigée en FCFA et toutes taxes comprises (TTC). L'offre financière ne devra pas excéder le montant de XXXXXXXX FCFA TTC.

La proposition devra être rédigée en français (avec un résumé exécutif en français et en anglais). La durée de l'étude est de 30 jours ouvrables à compter du 15 Octobre 2017.

Les dossiers de candidatures sont attendus jusqu'au 16/10/2017. L'étude devra démarrer au plus tard le 18/10/2017.

- **l'association aux consultant sénior des consultants juniors issues du groupe thématique « Évaluateurs émergents de la CaDEA » est fortement conseillée et constituera un atout lors de l'évaluation des dossiers..**
- **le budget disponible pour cette mission, y compris l'organisation de l'atelier de restitution est limitée et fera l'objet d'une négociation avec le consultant retenu.**